

COMPTE RENDU
SÉANCE CONSEIL DU 07 AVRIL 2021

Présents : M. MUFFAT Michel (la Glière) - M. MUFFAT Michel (la Ranche) - M. COCCOZ Patrick – M. DENNE Jean – Claude - M. DUCHEMIN Vincent - Mme MICHAUD Carole - Mme MICHAUD Sonia – M. ROSSET André - Mme SIBIL Christine - Mme TAVERNIER Marie-Laure – M. BRAIZE Richard - - Mme MCQUADE Aliha – Mme QUOEX Valérie - M. MUFFAT Bruno - M. GAILLARD Guy

Absent(s) ou excusé(s) : néant

Procuration(s) : néant

Date convocation : 02/04/2021

Secrétaire de séance : M. DUCHEMIN Vincent

Adoption dernier compte rendu :

Adopté à l'unanimité

Comptes administratifs 2020 Budget : « eau et assainissement », « Foret et agricole », « Parking souterrain », « Touristique », « Principal »

Madame MICHAUD Sonia présente au conseil municipal, les différents comptes administratifs 2020 de la commune, retraçant les opérations comptables de l'exercice écoulé.

Après la sortie de Monsieur le Maire de la salle, Monsieur MUFFAT Michel (1^{er} adjoint), prend la présidence de la séance et demande au conseil de procéder au vote

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité les comptes administratifs 2020 : (Principal, Touristique, Eau et assainissement, Forêt et agricole, parking souterrain).

Il constate aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser.

Compte de gestion 2020 : « eau et assainissement », « Forêt et agricole », « Parking souterrain », « Touristique », « Principal »

Le conseil municipal à l'unanimité adopte les comptes de gestions 2020 tenus par la comptable public pour les budgets : (Principal, Touristique, Eau et assainissement, Forêt et agricole, parking souterrain).

Affectation des résultats 2020 : « eau et assainissement », « Forêt et agricole », « Parking souterrain », « Touristique », « Principal »

Le conseil municipal valide à l'unanimité l'affectation des différents résultats 2020, qui seront repris dans les budgets 2021.

Budget 2021 : « Eau et assainissement », « Forêt et agricole », « Parking souterrain », « Touristique », « Principal »

Monsieur le Maire, après avis de la commission finances et présentation par Mme Sonia MICHAUD, demande au conseil municipal d'adopter les budgets 2021 : (PRINCIPAL, TOURISTIQUE, EAU ET ASSAINISSEMENT, FORET ET AGRICOLE, PARKING SOUTERRAIN).

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte les budgets 2021 à l'unanimité (PRINCIPAL, TOURISTIQUE, EAU ET ASSAINISSEMENT, FORET ET AGRICOLE, PARKING SOUTERRAIN).

Budget principal :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	2 402 101.65 €	2 801 258.93 €
RECETTES	2 402 101.65 €	2 801 258.93 €

Budget touristique :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	1 619 937.33 €	1 208 650.68 €
RECETTES	1 619 937.33 €	1 208 650.68 €

Budget eau et assainissement :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	575 885.05 €	986 735.05 €
RECETTES	575 885.05 €	986 735.05 €

Budget forêt et agricole :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	113 540.00 €	97 611.14 €
RECETTES	113 540.00 €	97 611.14 €

Budget parking souterrain :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	143 400.17 €	119 156.74 €
RECETTES	143 400.17 €	119 156.74 €

* Documents consultables en mairie sur rendez-vous

**Subvention d'équilibre du budget « principal » à son budget annexe
« parking souterrain »**

Madame MICHAUD Sonia invite le conseil municipal, dans le cadre du budget 2021, à autoriser le versement par le budget « Principal » d'une subvention d'équilibre au budget « Parking » d'un montant de : 40 500.00 €.



Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité le versement par le budget « Principal » d'une subvention d'équilibre au budget « Parking » d'un montant de : 40 500.00 €.

Subvention d'équilibre du « budget principal » à son budget annexe « Forêt et agricole »

Madame MICHAUD Sonia invite le conseil municipal, dans le cadre du budget 2021, à autoriser le versement par le budget « Principal » d'une subvention d'équilibre au budget « Forêt et agricole » d'un montant de : 22 540 .00 €.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré accepte à l'unanimité le versement par le budget « Principal » d'une subvention d'équilibre au budget « Forêt et agricole » d'un montant de 22 540.00 €.

Impôts locaux 2021 :

Madame Sonia MICHAUD rappelle au conseil municipal, que cette année est marquée par la réforme des impôts locaux, dans le cadre de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Il appartient désormais au conseil municipal de se prononcer seulement sur le taux des taxes suivantes : taxe sur le foncier bâti et sur le foncier non bâti.

Elle indique, que l'évolution globale du taux de la taxe sur le foncier bâti provient de la perception par la commune à compter de l'exercice 2021, de la part départementale de cette taxe, en compensation de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales.

Le nouveau taux sera donc l'ancien taux communal 5.74 % auquel s'ajoute le taux du département 12.03 %, soit un taux global de 17.77 %

Elle propose de maintenir le taux communal des impôts locaux pour l'année 2021 :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité de ne pas augmenter le taux des impôts locaux

Impôts locaux 2021	TAUX
Taxe Foncier bâti	17.77 %
Taxe Foncier non bâti	43.87 %

Réorganisation du service technique

Monsieur MUFFAT Michel (La Glière) présente au conseil municipal la réorganisation du service technique, dans le cadre du départ du responsable technique et cela afin de tenir compte des contraintes de travail, réglementaires, de la charge de travail et de la perspective d'un transfert éventuel de la compétence eau et assainissement, à la communauté de communes en 2026, si la législation l'exige.

Cette réorganisation entraîne le recrutement à l'année d'un agent technique polyvalent, en charge de l'eau. Ce recrutement s'effectuera par le recrutement d'un agent saisonnier.

La commune continue son recrutement pour le poste de responsable technique.

Modification des délégations du maire : autorisations de signature des demandes d'urbanismes pour le compte de la commune

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité de rajouter la délégation suivante à Monsieur le maire : de déposer et signer au nom de la commune des demandes ou autorisations d'urbanisme, concernant des bâtiments appartenant à la commune.

Acquisition parcelles succession Gay

Monsieur MUFFAT Michel (La Ranche), présente au conseil municipal l'acquisition par la commune les différentes parcelles dans la cadre de la succession GAY/ PERFITTE Henriette La surface totale des différents terrains est de 10 750 M2.

Il propose de fixer le prix d'acquisition à 0.20 €/M2, soit un montant : 2 150.00 €.

Il précise que les frais seront à la charge de la commune acquéreuse.

Le conseil après délibération, accepte à l'unanimité l'acquisition des parcelles indiquées sur le plan joint, d'une surface de 10 750 M2, pour un montant de : $10\,750\text{ M}^2 \times 0.20\text{ €} = 2\,150.00\text{ €}$, dans le cadre de la succession :

PARCELLES	CONTENANCE	PRIX
E 2016	648 M2	129.60 €
E 326	3 005 M2	601.00 €
E 329	366 M2	73.20 €
E 344	1 954 M2	390.80€
E 349	254 M2	50.80 €
E 359	3 573 M2	714.60 €
E 585	360 M2	72.00 €
E 1061	590 M2	118.00 €
	10 750 M2	2 150.00 €

Programme aménagement forestier

Monsieur MUFFAT Michel (La Ranche), indique que le conseil municipal est invité à se prononcer sur le projet de révision de l'aménagement de la forêt communale de Montriond, établi par l'Office nationale des Forêts en vertu des dispositions de l'article L212-3 du code forestier.

Il expose les grandes lignes de ce projet qui comprend :

- un ensemble d'analyse de la forêt et son environnement
- la définition des objectifs assignés à la forêt
- un programme d'action nécessaire et souhaitable sur la durée de l'aménagement.

Le conseil après délibération, approuve à l'unanimité la révision de l'aménagement de la forêt communale et le programme associé.

Autorisation piste vtt

Monsieur MUFFAT Michel (La Ranche), présente au conseil municipal le projet de modification de la piste bleue de VTT des Brochoux, par la SERMA, délégataire du domaine skiable.

Le conseil après délibération, accepte à l'unanimité le projet de modification de la piste bleue de VTT des Brochoux, par la SERMA, délégataire du domaine skiable.

Compte rendu des commissions

Commission travaux : Michel Muffat La Glière

Réservoir de l'Elé :

Les travaux de construction du nouveau réservoir d'eau potable de l'Elé, commencent ce jour. Une attention particulière sera effectuée sur l'accès délicat au chantier.

Toilette du Bout du lac :

La pose du toit sur les toilettes du Bout du lac va débiter rapidement, pour une mise en service espérée au printemps.

Baignade :

Une réflexion sur les travaux de la baignade est en cours avec l'Agence Régionale de Santé, afin de tenir compte des évolutions des obligations réglementaires, pour les baignades aménagées.

Les trois surveillants de baignade sont recrutés pour cet été.

Commission vie du village : Mme Valérie Quoex

Ecole :

L'école est actuellement fermée dans le cadre des mesures sanitaires de lutte contre la Covid, réouverture le 26 avril.

Il y aura une baisse d'effectif temporaire à la rentrée, du fait de nombreux départs d'élèves de CM2 vers le collège.

Jardins partagés :

Les barrières pour entourer les jardins partagés seront installées prochainement.

Cantine :

La commission a rencontré la commune de Morzine, pour voir les possibilités d'améliorations des repas proposés par la cuisine centrale.

Petite enfance :

Si la commune souhaite développer une structure pour la petite enfance, elle doit déposer une demande avant la fin de l'année.

Commission Patrimoine : Richard Braize

Four du Lavanchy

Dans le cadre de la rénovation par un particulier du four du Lavanchy, la commission patrimoine étudiera le versement d'une subvention.

Petit patrimoine :

Un recensement des croix et oratoires situés sur la commune est en cours.

Commission urbanisme : Richard Braize

Le travail de relecture et de finalisation du PLUI se poursuit par la commission.

Le plan d'exposition aux risques naturels de la commune est en cours de révision par les services de l'Etat. Dans ce cadre une rencontre a eu lieu avec les services de l'Etat, pour la carte des différents aléas. Ce document fera après la phase travail, d'une enquête publique auprès de la population, sans doute courant 2022.

Tourisme :

Le conseil prend connaissance de la demande de la commune de Saint Jean d'Aulps de quitter l'office du tourisme intercommunal, conformément aux nouvelles dispositions législatives. Cette décision doit entraîner de la part de la commune une réflexion, sur ce sujet.

Contournement des Lindarets :

L'étude sur le projet de contournement du village des Lindarets, afin de rendre ce dernier aux piétons, se poursuit.

La séance est levée à 20h20.

Le Maire
DENNE Jean-Claude

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'J. Denne', written over a circular blue official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE MONFROID' at the top and '11400 - Saint-Jean' at the bottom, with a central emblem depicting a landscape with a tree and a building.